

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

284

N° d'imprimé : ZA13761894

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE

16/10/2025

N° DU PROCÈS-VERBAL

25008310

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

15/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S031Z123

(9) RAISON SOCIALE : AUTO CONTROLE 31

(3) COORDONNÉES : ZAC GAROSSOS
31700 BEAUZELLE

Tel : 05.61.42.27.81

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 031Z1522

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays

FQ-477-PG (F)

Date d'immatriculation

03/10/2022

Date de 1^{ère} mise
en circulation

17/06/2020

Marque

PEUGEOT

Désignation commerciale

5008

(1) N° dans la série du type (VIN)

VF3MCYHZRL041766

(5) Catégorie internationale

M1

Genre

VP

Type/CNIT

M10PGTVP081H017

Énergie

GO

Document(s) présent(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un
commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

117568

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DEFAILLANCES MAJEURES :

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un
feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les
exigences (G)5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé ou
entaillé ou montage inadapté (AVD, AVG)Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :
31/05/2024 : 90761km /

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8m/km)	+0.6m/km			
Dissymétrie suspension (≤30%)	4%		7%	
Forces verticales	945daN		694daN	
Frein de service				
Force de freinage:	335daN	317daN	203daN	196daN
Déséquilibre (<20%):	6%		4%	
Force de freinage (efficacité):	335daN	317daN	203daN	196daN
Taux d'efficacité global (≥58%):	64%			
Frein de stationnement	Taux d'efficacité (≥18%): 25%			
Emissions à l'échappement				
Opacité des fumées (0.51m-1) C1: <0.10 - C2: <0.10				
Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)	-3.0%	-2.4%		
Feux de brouillard AV (-3.5% à -1.0%)	-3.0%	-2.2%		